



**Commune
de
1485 Nuvilly**

**Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire
du mardi 16 décembre 2025 à 20h00 au Brocafé à Nuvilly**

Présidence	Mme Anne-Marie Durussel, syndique.
Présences	28 citoyens
Excusés	Mme Anne-Laure Broye, M. David Maillard
Scrutateurs	M. Stéphane Broye et Mme Sophie Delpédro
Mode de convocation	Feuille officielle n°47 du 21 novembre 2025 Avis tous ménages et affiche au pilier public

Mme Anne-Marie Durussel ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens présents et les remercie de leur présence.

Proposition d'enregistrer l'assemblée communale en vue de la rédaction du procès-verbal. Pour cela Mme Durussel :

- Informe les participants avant l'enregistrement et le début de l'assemblée.
 - Indique la finalité (transcription du procès-verbal / durée de conservation : jusqu'à l'approbation du procès-verbal).
-

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 27 mai 2025
2. Présentation générale du budget
3. Budget 2026
 - 3.1 Budget de résultats
 - 3.2 Budget des investissements
 - 3.3 Préavis de la Commission financière
 - 3.4 Vote du budget global
4. Informations
5. Divers

Le budget 2026 peut être consulté au bureau communal aux heures d'ouverture suivantes :

***lundi 8 décembre 2025 de 18h00 à 19h00
samedi 13 décembre 2025 de 09h00 à 10h00***

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 27 mai 2025.

Le procès-verbal est lu par la secrétaire. Il est accepté à l'unanimité à mains levées.

2. Présentation générale du budget 2026

Présentation et lecture par M. Christophe Bonny, administrateur des finances, du message relatif au budget 2026 du compte de résultats, des investissements et du plan financier. (Voir annexe).

3. Budget 2026

Présentation et lecture par M. Christophe Bonny, administrateur des finances, du message relatif au budget 2026 du compte de résultats, des investissements et du plan financier.

3.1 Budget de résultats

Présentation et lecture par M. Christophe Bonny, administrateur des finances, du message relatif au budget 2026 du compte de résultats, des investissements et du plan financier.

3.2 Budget des investissements

Présentation et lecture par M. Christophe Bonny, administrateur des finances, du message relatif au budget 2026 du compte de résultats, des investissements et du plan financier.

A la suite de la présentation de M. Bonny, l'assemblée n'a pas de questions.

3.3 Préavis de la commission financière

Le rapport est lu par M. Christian Hauswirth, membre de la CoFin. Celle-ci préavis favorablement les nouveaux engagements et recommande à l'assemblée d'accepter le budget 2026 tel que présenté.

3.4 Vote du budget global

L'assemblée approuve à l'unanimité et à mains levées le budget des comptes de résultats et des investissements.

Mme Anne-Marie Durussel remercie les citoyens pour leur confiance. Elle a pris la peine de regarder les comptes rendus des assemblées dans La Liberté : sur 21 résumés d'assemblées : 20 présentaient un budget déficitaire.

4. Informations

Concernant la buvette, Mme Anne-Marie Durussel informe que le permis de construire a été délivré en date du 3 décembre 2025. 30 jours d'attente pour les recours éventuels, soit entrée en force à la mi-janvier 2026 (cause des fêtes). En l'absence actuelle d'un concept pour l'AES, trois places d'accueil ont été retirées. Elles pourront toutefois être réattribuées dès qu'un concept aura été élaboré. Nous allons solliciter des entreprises afin d'avoir des offres pour affiner le projet, en estimer le coût réel et ainsi évaluer notre capacité à assumer les charges financières liées à cette construction.

Mme Juliette Currat : Concernant la place de jeux : l'entreprise JM Marti Sàrl de Cugy a effectué le remplacement des installations et la remise aux normes. Le conseil communal est satisfait du travail réalisé.

Mme Anne-Marie Durussel transmet la bonne nouvelle : le PAL est définitivement adopté après plus ou moins 15 ans de travaux. Entrée en force courant janvier 2026.

Démission au 31.12.2025 de M. Daniel Monnerat. Anne-Marie fait une brève rétrospective. Daniel est entré au conseil communal en mars 2012. Ça fait un sacré bout de chemin, il restera en charge de la déchetterie, des bâtiments et de la police. En espérant qu'il n'y ait pas de soucis d'ici la fin de l'année comme cela il pourra terminer son année en douceur. Daniel a eu des changements dans sa vie professionnelle ce qui l'a amené à mettre fin à cette aventure. Nous garderons de Daniel le souvenir d'une personne impliquée pour le village et aussi des joyeux moments passés en sa compagnie. Merci pour son travail.

Concernant les futures élections communales 2026 :

Julien Crausaz va également quitter l'aventure lors des prochaines élections fin avril 2026 après l'assermentation des nouveaux conseillers. Anne-Marie fait une brève rétrospective. Julien a débuté le conseil communal en avril 2016 avec les constructions et les routes. Pas toujours simple ces dicastères, il y a pas mal à batailler et à contrôler. Après 5 ans, il a hésité à quitter et Anne-Marie lui a dit « les 5 premières années on apprend, les 5 suivantes seront plus simples », alors il a rempilé pour 5 ans. Cette fois, il a émis le vœu d'arrêter. Merci pour son travail et son implication.

Mme Juliette Currat ne va pas poursuivre son mandat car elle va suivre une formation professionnelle. Anne-Marie fait une brève rétrospective. Juliette a débuté comme conseillère communale en 2021 avec

comme dicastères l'enseignement, le social et les seniors. Elle a mis en place la gazette des Budzons, pas de tout repos. Elle a dû mettre en place la commission Senior+, une lourde tâche, car l'établissement de plusieurs règlements a été nécessaire. Merci pour son travail et son engagement.

Ces trois personnes seront remerciées lors d'un repas.

Pour sa part, Mme Anne-Marie Durussel informe qu'elle va rester encore 2 ans tout au plus afin d'épauler le nouveau conseil avec Christoph, bien entendu si elle est élue.

Actuellement, le conseil est en train de composer une liste qui devra être avalisée fin janvier 2026. Si des personnes sont intéressées à la vie politique de notre village, des renseignements peuvent être pris au bureau communal

5. Divers

Anne-Marie fait un hommage à M. Dominique Cornu qui s'en est allé cet automne. Dominique a toujours été engagé dans la bonne marche de notre commune : il a fait partie de la jeunesse, du foot, du ski-club, des ouvriers, de l'USL, de la commission scolaire et de la commission de naturalisation.

Dominique était une personne très droite impliquée dans ses fonctions, mais autour d'une bière, il aimait rire et plaisanter. C'est une personne marquante de notre Commune qui nous a quitté et je vous demande d'avoir une pensée pour lui et sa famille.

Mme Anne-Marie Durussel passe la parole à M Hervé Broye au sujet du Téléthon.

M. Hervé Broye qui remercie les dames du village pour la confection des pâtisseries et les restaurateurs pour leur aide lors de la journée du Téléthon. Les chiffres finaux ne sont pas encore connus.

M. Christophe Gargasson est revenu habiter à Nuvilly depuis peu et à beaucoup apprécié la gazette et le groupe WhatsApp.

M. Patrice Bondallaz informe que les marcheurs de Montet ont fait un petit reportage sur notre déchetterie.

2025, une année chargée pour le conseil en particulier avec les constructions. Le conseil communal s'est réuni pour 45 séances.

Merci

A la famille Fontaine pour l'organisation de la Saint-Nicolas.

A Mme Marie-Claude Fontaine pour l'aide apportée pour le Noël des Aînés.

A l'Amicale des pompiers pour l'organisation de la brisolée et du téléthon.

A la Jeunesse pour l'organisation du 1^{er} août, de la Bénichon. Beaucoup d'implication et de travail des jeunes pour confectionner le char du giron, même si les juges ne l'ont pas trouvé à leur goût, pour moi c'était le plus beau !.

Mme Anne-Marie Durussel remercie ses collègues, M. Christophe Bonny, administrateur des finances et Mme Sophie Renout, secrétaire sans oublier la Commission financière et les employés communaux, Joyeux Noël et Bonne Année 2026.

M. Bertrand Pury remercie l'ensemble du conseil ainsi que l'administration pour leur travail durant l'année afin d'assurer la bonne marche de notre commune.

Fin de l'assemblée à 21h00

Nuvilly, le 22 décembre 2025


Anne-Marie Durussel, syndique




Sophie Renout, secrétaire communale

Annexe : message relatif au budget 2026 du compte de résultats, des investissements et du plan financier

